Le Foyer Stéphanais propose un nouveau service à ses locataires

écoute santé

UNE SOLUTION DU GROUPE vyv

Vous avez des questions sur votre santé ? votre handicap ? un besoin d'aide à l'autonomie ?
Vous souhaitez échanger avec un médecin et bénéficier d'un conseil médical ?
Vous êtes face une situation de vie difficile et vous souhaitez en parler…

Écoute santé peut vous accompagner !

Le service est opéré par **RMA** (Ressources Mutuelles Assistance), filiale du groupe VYV, qui privilégie les valeurs de la mutualité et de l'Economie Sociale et Solidaire – éthique, solidarité et proximité – et participe au développement économique des territoires.

Le service :

Accès illimité aux informations de : santé, prévention, handicap et dépendance

Conseil médical : par des médecins disponibles à tout moment dans le respect de la déontologie médicale : confidentialité et secret médical.

Service à la personne : en cas de demande (exemple : garde d'enfants, portage de repas, aide à domicile, infirmier…), proposition de structures de proximité pour l'évaluation du besoin et un premier devis. La structure de services à la personne contacte directement le bénéficiaire pour une prise de rendez-vous. Les services délivrés par ces structures ne sont pas pris en charge par le bailleur, et peuvent être à la charge du locataire.

Service d'écoute et de soutien individuel assuré par un psychologue d'écoute santé au bénéfice des locataires et de leur famille sous forme d'entretiens téléphoniques confidentiels et, le cas échéant, orientation vers un dispositif de soutien à proximité du domicile par un psychologue.

Les questions qui peuvent être abordées : enfance et parentalité, problématiques de santé, difficultés professionnelles, décès d'un proche…

Appels de convivialité : ces entretiens ont vocation à rompre l'isolement et à faciliter la restauration d'une vie sociale.

Ce service est réservé aux titulaires du bail de location (ainsi qu'à sa famille qui occupe le logement) et est pris en charge à titre expérimental par Le Foyer Stéphanais jusqu'au 31 Août 2022.

Exemples de situations

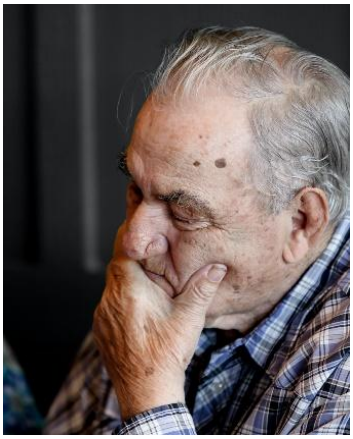

Raymond a 82 ans et vit seul. Il se rend compte que certaines tâches du quotidien deviennent difficiles à gérer. Il souhaite des informations sur les dispositifs d'aide à la personne. Raymond contacte le Service d'Ecoute Locataire au numéro dédié de son bailleur.
Après un bilan de la situation, RMA conseille Raymond sur les services à la personne adaptés à sa situation. Il est orienté vers des acteurs à proximité de chez lui (aide à domicile, auxiliaire de vie, portage de repas, etc.) ; il reçoit également une information sur les dispositifs d'aides financières comme le chèque service et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Loïc vient d'apprendre qu'il est atteint d'un cancer du poumon. Il appréhende l'annonce à sa famille, et s'inquiète des impacts et de l'avenir de sa famille.
Loïc se rend sur la page « Nous vous soutenons » pour faire une demande de rendez-vous.
Loïc bénéficiera de 4 entretiens avec une psychologue avant d'être orienté vers un professionnel de proximité pour un suivi tout au long de sa maladie.

Albertine est veuve et vit seule. Suite à un examen, elle reçoit ses résultats d'analyse médicale. Son médecin étant en congés, elle a besoin d'être rassurée sans attendre son retour. Albertine contacte RMA.
Suite à son appel, un professionnel de santé la recontacte pour l'aider à interpréter ses résultats. Avec le conseil médical du Groupe Arcade VyV, Albertine est rassurée. Elle a pu échanger avec un médecin sans attendre, ni se déplacer.